

Le 6 novembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

« *Aider Karine c'est aussi aider Antoine et Bastien* » : La délégation APF de Loir-et-Cher met aussi en œuvre la Campagne d'appel aux dons !



VOTRE DON,
C'EST NOTRE FORCE
Soutenez l'Association des Paralysés
de France sur www.apf.asso.fr



L'Association des Paralysés de France (APF) lance, le 9 octobre, sa nouvelle campagne d'appel au don. Celle-ci a pour but d'appeler le public à soutenir financièrement l'association dans ses actions pour les personnes en situation de handicap, pour leur famille et pour la construction d'une société ouverte à tous, quelles que soient les particularités de chacun.

Avec l'accroche « *Aider Karine c'est aussi aider Antoine et Bastien* » l'association démontre, en faisant le parallèle entre une femme en fauteuil roulant et un père avec son petit garçon en poussette, que l'action de l'APF, par exemple sur l'accessibilité, est l'affaire de tous !

L'APF invite donc chaque citoyen à la soutenir en faisant un don sur son site internet www.apf.asso.fr.

> Votre don, c'est notre force !

L'APF fait appel à la générosité du public afin de mener des actions de proximité au plus près des demandes des personnes en situation de handicap et de leur famille et ce, dans tous les départements de France : défense des droits individuels et collectifs, actions de sensibilisation, lutte contre l'isolement, animation de la vie associative (loisirs, culture, vacances, ...), accessibilité...

Donner à l'APF c'est aussi aider à innover pour proposer des solutions au plus près des besoins des personnes.

Cette campagne montre aussi que faire un don à l'APF, ce n'est pas uniquement aider les personnes en situation de handicap, c'est aussi aider toutes les personnes qui sont empêchées ou limitées, à un moment donné, dans leur accès à la vie sociale, professionnelle ou culturelle.

> L'accessibilité, un sujet prioritaire ou important pour 97% des Français !

Cette campagne d'appel au don s'appuie sur le thème de l'accessibilité, thème parlant pour l'ensemble des citoyens qui se représente facilement les obstacles et les difficultés de déplacement dans la ville.

Indispensable à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société, l'accessibilité est aussi bénéfique à beaucoup d'autres catégories de la population (parents avec poussette, personnes âgées, blessés temporaire, femmes enceintes, etc.).

En effet, d'après un sondage *Médiapris*m pour l'APF « *les Français et l'accessibilité* », 97% des Français considèrent que l'accessibilité est un sujet prioritaire ou important et 77% d'entre eux estiment que la France est en retard sur ce sujet.

> Un plan média national et local

Grâce à l'implication de tous nous espérons pouvoir afficher et diffuser cette campagne le plus largement possible dans notre département

Au niveau national, la campagne est diffusée depuis le 9 octobre et jusqu'au début de l'année 2014. Elle sera déclinée sur les chaînes hertziennes et TNT, à la radio, en bannières Web, dans la presse et en affichage.

Un flash-code présent sur l'affiche permet d'accéder à une page Web dédiée sur le site de l'APF, présentant la campagne et proposant aux internautes d'effectuer un don en ligne.

L'APF remercie l'agence *Médiaprisim* qui a réalisé gracieusement cette campagne ainsi que les régies publicitaires et médias qui permettent la diffusion de celle-ci.

> Plus d'infos sur la campagne sur www.apf.asso.fr et localement <http://apf41.blogs.apf.asso.fr/>

L'Association des Paralysés de France (APF), créée en 1933 et reconnue d'utilité publique, est un mouvement associatif national de défense et de représentation des personnes atteintes de déficiences motrices ou polyhandicapées et de leur famille qui rassemble 26 000 adhérents, 30 000 usagers, 25 000 bénévoles et 13 500 salariés.

Dotée d'un projet unique d'intérêt général « Pour une société inclusive ! », l'APF agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

L'association intervient dans de nombreux domaines, au niveau international, national, régional et départemental, tant par le biais de ses délégations départementales et de son siège que par ses services et établissements médico-sociaux ainsi que ses entreprises adaptées.

L'APF milite pour la promotion des droits.

- > Elle sensibilise l'opinion publique et les décideurs à la question du handicap.
- > Elle développe l'emploi des personnes en situation de handicap.
- > Elle apporte des services sociaux et/ou de soins à domicile.
- > Elle assure des prestations de rééducation fonctionnelle à des enfants.
- > Elle propose des solutions d'hébergement médicalisé ou non aux adultes.
- > Elle accompagne des enfants et des jeunes dans leur scolarité et leur formation professionnelle.
- > Elle organise des séjours de vacances, des activités culturelles et de loisirs.
- > Elle mène des actions de formation professionnelle.
- > Elle intervient auprès de personnes isolées.
- > Elle apporte un soutien juridique spécialisé.
- > Elle accompagne les familles dans le dépistage précoce du handicap.
- > Elle informe les personnes et leur famille.

Le site de l'APF > www.apf.asso.fr

Le blog de la Délégation de Loir-et-Cher : <http://apf41.blogs.apf.asso.fr/>

Le blog politique de l'APF > www.reflexe-handicap.org

Le blog d'actualité de l'APF : Faire Face > www.faire-face.fr

La page Facebook de l'APF > <https://www.facebook.com/associationdesparalysesdefrance>

Suivre l'APF sur Twitter > <https://twitter.com/apfHandicap>

Contact presse :
Cathrine Wirbelauer
Directrice de Délégation de Loir-et-Cher
1, rue Arago
41000 Blois
02.54.43.04.05